



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France Services Chalonnnes-sur-Loire



Les services du quotidien à côté de chez vous

Santé, famille, emploi, démarches administratives...

FRANCE SERVICES

Dans les locaux du Centre communal d'action sociale (CCAS)
4 rue des Poilus • 49290 Chalonnnes-Sur-Loire
franceservices@chalonnnes-sur-loire.fr
Tél. 02 41 74 10 82

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Mardi et mercredi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h

Il est conseillé de prendre rendez-vous.



France Services et ses partenaires vous renseignent sur...



VOS DÉPLACEMENTS

- Immatriculation de votre véhicule
- Carte grise de votre véhicule
- Démarches en lien avec le permis de conduire
- Transport solidaire
- Demande de Carte mobilité inclusion pour le stationnement



VOS DROITS

- Faire une demande d'aides : prime d'activité, ACS, aide juridictionnelle...
- Effectuer des démarches en ligne
- Créer une adresse email
- Téléservices de la préfecture
- Obtenir une attestation ou un formulaire
- Orienter vers un dispositif de proximité pour l'accès aux droits : justice, Caf, Département...



VOTRE LOGEMENT

- Demande de logement social
- Démarches pour les aides à la rénovation
- Demande d'allocation logement



VOTRE PARCOURS

- Votre parcours socio-professionnel
- Votre retraite
- Votre santé (CPAM, MSA, aide complémentaire santé)
- Vos impôts



VOTRE FAMILLE

- Aides aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux familles
- Accompagnements en cas de changements et de difficultés familiales

...ET TOUTE AUTRE DEMANDE

Les permanences de France Services

SUR RENDEZ-VOUS • France Services, 4 rue des Poilus

	Conseiller numérique Autonomisation à l'utilisation des outils numériques.	mediation.numerique @loirelayonaubance.fr	Selon les disponibilités
	Caisse d'allocations familiales • Technicien • Travailleur social	www.caf.fr • 32 30 (gratuit) • 02 41 22 38 38	• Jeudi de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires) • Mardi-vendredi de 9h à 12h
	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) • Technicien • Service social	• 09 71 10 39 60 • 36 46, dire "service social"	• 3 ^e mardi du mois de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h • Jeudi de 9h à 12h
	Centre local d'info. et de coordination gérontologique (Clïc)	02 41 80 68 13	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
	• Conciliateur de justice Facilite le règlement à l'amiable des litiges < à 4 000 € entre personnes physiques ou morales.	• 02 41 74 10 82	• 1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois
	• Avocat Informations de 1 ^{er} niveau sur les droits : civil, du travail (hors fonctionnaires), immobilier (droit privé), de la sécurité sociale, commercial.	• 02 41 74 10 82	• 4 ^e vendredi du mois
	France Renov' • SOLIHA • Alisée	• 02 41 88 87 03 • 02 41 18 01 08	Un mardi par mois
	Maison départementale des solidarités (MDS) Assistant social, puériculteur, éducateur • Service insertion RSA	02 41 21 51 00	Du lundi au vendredi
	Mission locale Angevine Accompagnement socio-professionnel des jeunes de 16 à 25 ans	02 41 24 16 00 07 70 00 63 91	Lundi de 14h à 17h

SANS RENDEZ-VOUS • France Services, 4 rue des Poilus

	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) • Aides sociales, logement social, transport solidaire • Maison Départ. de l'Autonomie	02 41 74 10 82	Lundi-jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Mardi-mercredi de 9h à 12h Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
	Direction Générale des Finances Publiques		Lundi de 14h à 17h

Faire des démarches en ligne dans les locaux France Services



Sur place, vous trouverez un **ordinateur** connecté à Internet, une **imprimante** et un **scanner**, en consultation libre, ou avec un accompagnement par un agent.



Pour toute démarche en ligne, il est nécessaire de disposer d'une adresse email unique par individu et du mot de passe associé.

Si tel n'est pas le cas, merci de le signaler lors de votre prise de rendez-vous, nous prendrons le temps d'en créer un ensemble.



Le saviez-vous ? Avec **France Connect**, il vous suffit d'un **seul identifiant et mot de passe** pour toutes vos démarches. Si vous disposez déjà d'un compte sur *impots.gouv.fr*, *ameli.fr* ou *msa.fr*, grâce à France Connect vous n'avez plus besoin de créer de nouveaux comptes sur chaque site administratif.

